

CABINET MARC DAJEAN
Société par actions simplifiée à associée unique
au capital de 155 505 euros
Siège social : 127 avenue Thiers
69006 LYON
334 503 430 RCS LYON

PROCES VERBAL DES DECISIONS EXTRAORDINAIRES
DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 31/12/2025

L'an deux mille vingt- cinq

Et le trente et un décembre à huit heures,

La société AUDIT GESTION CONSEIL D'ENTREPRISE GOUDARD & ASSOCIES – AGC GOUDARD & ASSOCIES, associée unique, propriétaire des quatre mille quatre cent quarante-trois (4 443) actions composant le capital de 155 505 euros de la société « CABINET MARC DAJEAN » dont le siège social est à LYON (69006) 127 avenue Thiers :

A pris les décisions ci-après relatives à l'ordre du jour :

- Extension de l'objet,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs à donner.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, en sa qualité de présidente, décide de modifier l'objet social de la manière suivante :

- Suppression de l'activité de Commissaire aux comptes.

à compter du 31 décembre 2025.

Et en conséquence de supprimer les mentions au Commissaire aux comptes dans les statuts.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de la décision qui précède, l'associée unique décide de modifier, ainsi qu'il suit, les articles 3 et 2 des statuts :

ARTICLE 3 – Objet Social

La société a pour objet l'exercice de la profession d'Expert-Comptable telle qu'elle est définie par les textes législatifs et réglementaires.

Le reste de l'article reste inchangé.


Paraphes